

fatigue, dicta ainsi sa sentence : " Nous ordonnons que Doro<sup>t</sup>hée, jeune fille pleine d'orgueil, qui a refusé de conserver la vie en sacrifiant, et qui veut absolument mourir pour je ne sais pas quel homme qu'on appelle Christ, soit frappée du glaive."

Comme elle sortait du prétoire du gouverneur, un procureur nommé Théophile lui dit par raillerie : " Allons, épouse du Christ, tu m'enverras du jardin de ton époux des fruits ou des roses." Doro<sup>t</sup>hée lui répondit : " Très-volontiers, je le ferai ainsi." Au moment où elle allait recevoir le coup de la mort, elle demanda au bourreau de lui laisser quelques instants pour prier. Quand elle eut achevé sa prière, un enfant parut tout à coup portant dans un linge trois fruits de la plus grande beauté et trois roses. Elle dit à cet enfant : " Portez, je vous en prie, ceci à Théophile, et dites-lui de ma part : Voici ce que tu m'as demandé de t'envoyer du jardin de mon époux." Aussitôt elle fut frappée du glaive, et avec la palme du martyr elle alla rejoindre le Christ. En ce moment Théophile, procureur du juge, racontait en riant à ses compagnons la promesse de Doro<sup>t</sup>hée. " Aujourd'hui, disait-il, comme le bourreau conduisait au supplice Doro<sup>t</sup>hée, qui se disait l'épouse du Christ, et qui parlait sans cesse de son départ pour le Paradis, je lui ai dit au milieu de ce trajet : Quand tu seras arrivé au jardin de ton époux, envoie-moi des roses ou des fruits. Elle m'a répondu : Certainement, je le ferai ainsi." Il parlait encore, tournant en plaisanterie la promesse de la vierge, lorsque tout à coup l'enfant se présente devant lui, portant dans un